



LES ÉTUDIANTS ET LEURS CONDITIONS DE VIE EN EUROPE

Principaux résultats du rapport Eurostudent 2005

Nadia AMROUS, Chargée d'études à l'OVE
Ronan VOURC'H, Ingénieur d'études à l'OVE

Depuis 1993 l'OVE est intégré au programme Eurostudent qui compare les résultats d'enquêtes menées simultanément dans plusieurs pays européens et permet de dresser un panorama des conditions de vie étudiantes. La dernière mise en commun des résultats a donné lieu en juin 2005 à la publication d'un ouvrage intitulé *Eurostudent Report, Social and Economic Conditions of Student Life in Europe*.¹ L'ensemble des tableaux comparatifs ainsi que les résultats détaillés pays par pays peuvent aussi être consultés sur Internet (<http://www.his.de/eurostudent>). Au total, 11 pays ont participé à cette troisième édition du programme Eurostudent : l'Allemagne, l'Autriche, l'Espagne, l'Irlande, l'Italie, la Finlande, la France, la Lettonie, les Pays-Bas, le Portugal et le Royaume-Uni (Angleterre et Pays de Galles).²

Les enquêtes à l'origine du rapport Eurostudent 2005 ont été menées lors des années universitaires 2002-2003 et 2003-2004 dans 11 pays européens. Le mode de passation des questionnaires varie d'un pays à l'autre (voir tableau page 6), les méthodes les plus utilisées étant les enquêtes postales (4 pays dont la France) et les enquêtes en face à face (4 pays).

De façon à pouvoir comparer avec le plus de justesse possible les données ainsi collectées, les résultats présentés ne concernent que les étudiants inscrits dans une formation de l'enseignement supérieur préparant à un diplôme de niveau 5A selon la classification ISCED (International Standard Classification of Education) mise en place en 1997 par l'Unesco. Ainsi, en France, les étudiants interrogés en 2002-2003 dans le cadre de l'enquête *Conditions de vie* mais qui ne prépareraient pas un diplôme de niveau 5A ne sont pas pris en compte dans les résultats présentés dans le programme Eurostudent. Il s'agit des étudiants inscrits dans les formations suivantes : STS, DUT (niveau 5B), DEA et Doctorat (niveau 6).

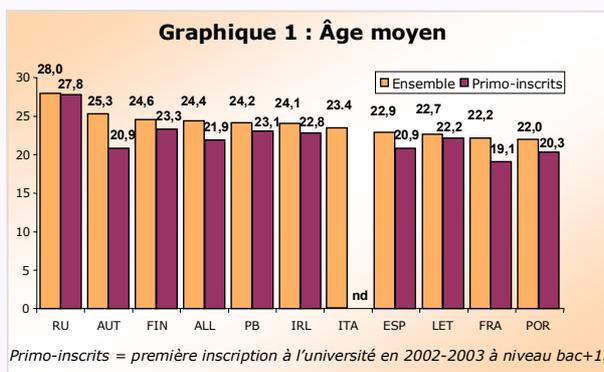
Malgré ces précautions méthodologiques, quelques figures comparatives ne sont pas significatives, faute d'accord suffisamment précis sur les indicateurs retenus. C'est le cas notamment des données concernant les ressources et dépenses, les réponses apportées étant très sensibles à des variations parfois minimes de questionnement.

Certes, tous les pays membres de l'Union et ceux inscrits dans le processus de Bologne visant à créer un espace européen de l'enseignement supérieur d'ici 2010 ne sont pas représentés dans le projet Eurostudent. Néanmoins, ce programme apporte sa pierre à l'édifice en permettant de mieux connaître la dimension sociale et économique des conditions de vie des étudiants en Europe. Ce numéro d'OVE Infos reprend une partie de ces résultats, en s'intéressant aux indicateurs les plus pertinents d'un point de vue comparatif. On trouvera ainsi des informations relatives aux caractéristiques socio-démographiques des étudiants, à leurs conditions de vie et, enfin, à leur mobilité.

Les caractéristiques socio-démographiques

Âge moyen

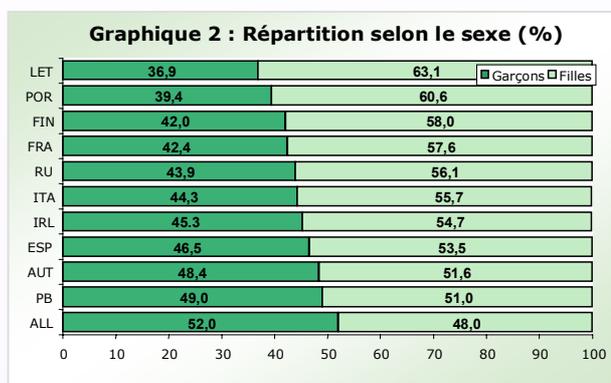
L'âge moyen des étudiants varie de 22 ans au Portugal à 28 ans au Royaume-Uni. L'âge moyen élevé observé au Royaume-Uni est dû à une forte proportion d'étudiants de plus de 33 ans (environ un quart) ainsi que d'inscrits à temps partiel (36%). En Autriche et en Allemagne, les étudiants ont, en moyenne, des cursus plus longs qu'ailleurs. En Finlande (où les conditions d'admission sont restrictives), aux Pays-Bas et en Irlande, l'entrée dans l'enseignement supérieur se fait après une interruption d'études. Ce qui n'est pas le cas en France et au Portugal où les primo-inscrits sont les plus jeunes. Parallèlement, les situations matrimoniales des étudiants divergent d'un pays à un autre et dépendent fortement de leur âge. Ainsi, 18,4% des étudiants néerlandais et 15,2% des étudiants finlandais sont mariés ; ils sont moins de 5% dans ce cas en Espagne, en France et au Portugal.



Répartition par sexe

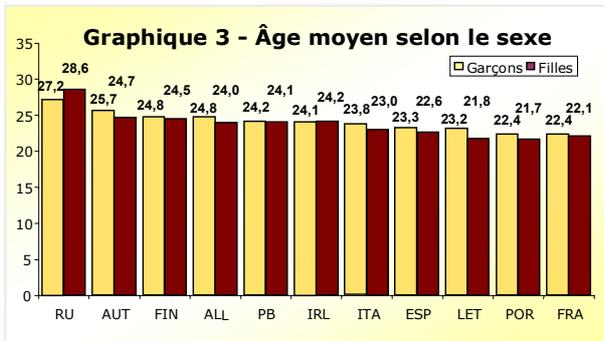
Dans tous les pays participant à Eurostudent, les filles sont majoritaires parmi les inscrits dans l'enseignement supérieur. L'Allemagne constitue la seule exception avec légèrement plus de garçons que de filles. La féminisation est

particulièrement marquée au Royaume-Uni, en France, en Finlande, au Portugal et en Lettonie. Rappelons que les données présentées ici concernent uniquement les inscrits au niveau 5A de la classification établie par l'UNESCO (ISCED-97). En France, les inscrits en BTS, DUT (niveau 5B), DEA et Doctorat (niveau 6) sont donc exclus, ce qui explique la différence dans la répartition par sexe observée ici et celle issue de l'enquête *Conditions de vie* 2003 et des statistiques nationales (environ 55% de filles et 45% de garçons).



Âge moyen selon le sexe

Dans tous les pays, à l'exception du Royaume-Uni et de l'Irlande, l'âge moyen des garçons est toujours supérieur à celui des filles. Dans certains pays (Allemagne et Autriche par exemple) cette différence est liée à l'obligation pour les garçons d'accomplir un service militaire ou civil avant leur entrée dans l'enseignement supérieur. Dans certains cas, cette différence s'explique aussi par de meilleures performances scolaires des filles avant l'entrée dans le supérieur. Enfin, comme c'est le cas en France où les filles sont minoritaires en 3ème cycle, les garçons s'orientent souvent vers des études plus longues.

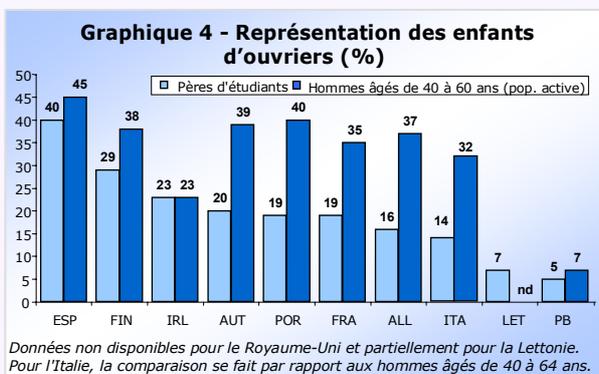


Représentation des enfants d'ouvriers

L'origine sociale, mesurée ici par la catégorie socio-professionnelle du père, est un facteur déterminant de l'accès à l'enseignement supérieur et aux différents types d'études, notamment à travers les ressources matérielles et culturelles de la famille.

Dans tous les pays, à l'exception de l'Irlande, la part des pères d'étudiants ouvriers est plus faible que la part des " cols bleus " dans l'ensemble de la population active masculine en âge d'avoir des enfants étudiants. C'est en Espagne et en Finlande que les étudiants ayant un père ouvrier sont les plus représentés (40% et 29%).

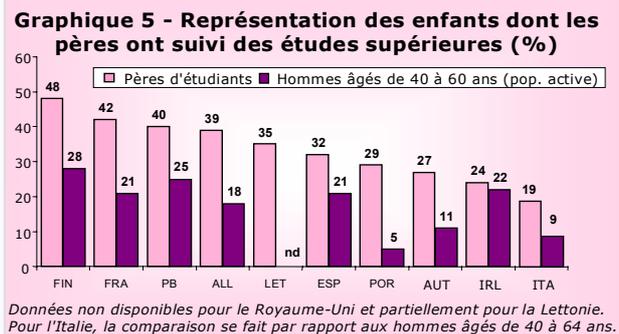
Dans tous les autres pays, les étudiants enfants d'ouvriers représentent au maximum 20% des inscrits. C'est en Allemagne et au Portugal que



l'écart entre la proportion d'étudiants enfants d'ouvriers et la représentation des ouvriers dans la population active est la plus élevée (21 points d'écart). En Autriche et en Italie la différence est un peu moins marquée : respectivement 19 points et 18 points d'écart ; elle est très faible aux Pays-Bas et nulle en Irlande.

Représentation des enfants dont les parents ont suivi des études supérieures

La part des étudiants dont le père est diplômé de l'enseignement supérieur est la plus élevée en Finlande. La France vient ensuite, puis les



Pays-Bas et l'Allemagne. C'est en Italie et en Autriche qu'elle est la moins élevée. Dans tous les pays, la proportion des pères d'étudiants diplômés du supérieur est plus élevée que celle observée dans la population active masculine en âge d'avoir des enfants étudiants. Le ratio est particulièrement élevé au Portugal où l'on trouve pratiquement six fois plus de diplômés du supérieur parmi les pères d'étudiants que parmi l'ensemble des hommes âgés de 40 à 60 ans. Partout ailleurs le ratio est proche de 2 à l'exception de l'Irlande où la différence est très faible.

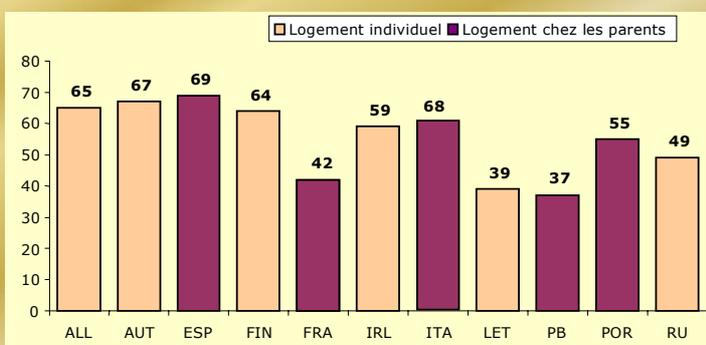
Les conditions de vie

Les trois grands types de logement

Les conditions de logement sont très liées au contexte culturel et à la prise d'indépendance économique des étudiants qui varie d'un pays à l'autre. Ainsi, les étudiants d'Europe du sud (Portugal, Espagne et Italie) sont proportionnellement les plus nombreux à vivre chez leurs parents, jusqu'à 68% chez les étudiants italiens. A l'inverse, le logement individuel concerne les deux tiers des étudiants en Finlande, en Allemagne et en Autriche. En France, les étudiants se répartissent équitablement entre logement individuel et logement parental (42% chacun).

La proportion d'étudiants logés en résidence collective varie aussi sensiblement d'un pays à l'autre. Elle est relativement marginale en Italie ou au Portugal (4% des étudiants sont logés de cette manière) ; c'est en Finlande et aux Pays-Bas qu'elle est la plus élevée (environ un tiers). L'âge des étudiants a une influence sur le type de logement. En effet, plus ils avancent en âge et plus la décohabitation devient fréquente. On constate néanmoins qu'à âge égal les particularités subsistent entre les pays du sud de l'Europe et ceux du nord. Ainsi en Espagne, 71% des étudiants âgés de 21 ans vivent au domicile parental, ils ne sont que 7% dans ce cas en Finlande.

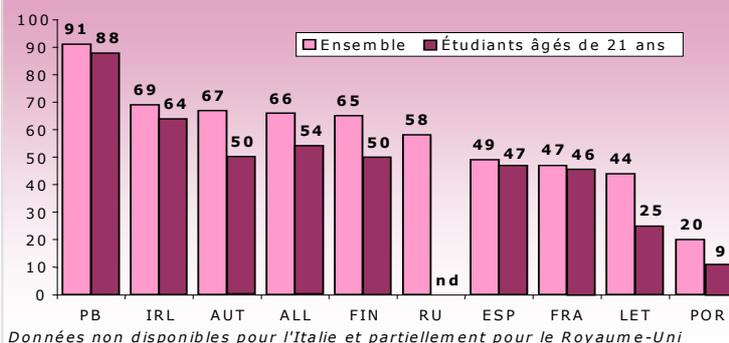
Graphique 6 - Type de logement le plus fréquent (%)



Activité rémunérée exercée durant l'année universitaire

L'exercice d'une activité rémunérée durant l'année universitaire est assez fluctuant d'un pays à l'autre. Selon les données d'enquêtes, la quasi-

Graphique 7 - Proportion d'étudiants exerçant une activité rémunérée durant l'année universitaire (%)



totalité des étudiants aux Pays-Bas exercent une activité rémunérée durant l'année universitaire (plus de neuf sur dix), en revanche ils sont seulement un sur cinq au Portugal. Avec la progression en âge, les besoins financiers des étudiants s'accroissent et l'exercice d'une activité rémunérée devient plus fréquent. Néanmoins, on constate encore des disparités si l'on neutralise l'effet d'âge en s'intéressant uniquement aux étudiants de 21 ans. La Lettonie et le Portugal restent les pays où l'exercice d'une activité rémunérée durant l'année universitaire est le

moins fréquent, les Pays-Bas celui où il l'est le plus ; en revanche on observe un rapprochement des taux pour les autres pays : ils varient de 46% en France à 64% en Irlande.

Enfin, on note que dans tous les pays à l'exception du Portugal et de l'Espagne, le taux d'étudiants exerçant une activité rémunérée est plus élevé chez les filles que chez les garçons.

L'internationalisation

Les séjours à l'étranger

C'est en Espagne que la proportion d'étudiants effectuant un séjour à l'étranger en relation avec leurs études (sans forcément s'inscrire dans un établissement du pays d'accueil)³ est la plus élevée (21%). Dans les autres pays cette part fluctue de 8% (Irlande, Lettonie, Portugal) à 17% (Allemagne).

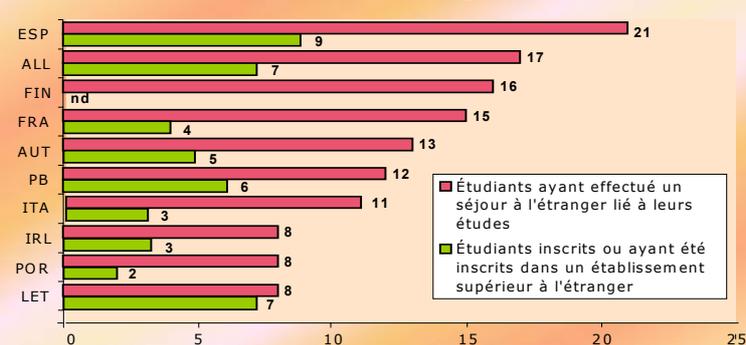
Les filles effectuent plus souvent ce type de séjours à l'étranger que les garçons, excepté dans trois pays : l'Espagne et l'Autriche où les garçons sont aussi mobiles ; le Portugal où ils le sont plus. Par ailleurs, la mobilité internationale varie aussi en fonction de la filière d'études. Si dans l'ensemble, les étudiants en sciences humaines effectuent plus fréquemment un séjour

cessairement que la part des étudiants inscrits dans un établissement du pays d'accueil est élevée. Ainsi, la moitié des étudiants hollandais qui effectuent un séjour à l'étranger en relation avec leurs études s'inscrivent effectivement dans un établissement du pays de séjour. Ils sont près de 90% dans ce cas en Lettonie, bien que le taux global de séjours à l'étranger en relation avec les études y soit peu élevé. Les taux les plus bas se situent en France, en Italie et au Portugal (un quart environ des étudiants effectuent ce type de séjour).

Les pays d'accueil

Le choix du pays pour effectuer un séjour à l'étranger se fait essentiellement parmi les pays européens. Le Royaume-Uni reste le pays le plus fréquemment choisi. En effet, il arrive en première destination dans 8 pays enquêtés sur les 10 ayant fourni cette information. L'Allemagne, l'Espagne et la France arrivent derrière. Les États-Unis sont une destination choisie par près de 12% des étudiants autrichiens ou allemands. Bien que la part de pays offrant un enseignement en anglais augmente, on ne constate pas pour autant de changement dans la position des pays les plus fréquemment choisis pour effectuer un séjour à l'étranger : en Europe, le Royaume-Uni et, hors Europe, les États-Unis sont les pays où les étudiants se rendent le plus fréquemment pour effectuer un séjour lié aux études.

Graphique 8 - Les séjours à l'étranger liés aux études (%)

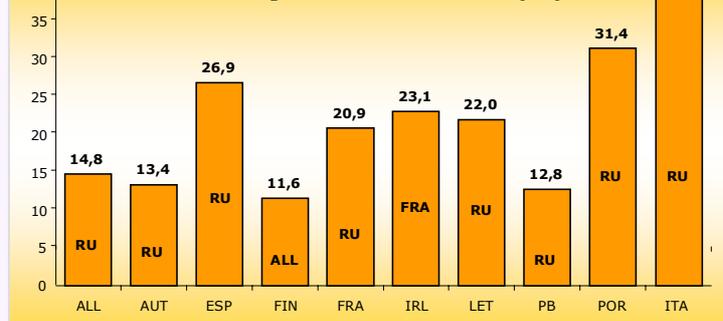


Données non disponibles pour le Royaume-Uni et partiellement pour la Finlande.

à l'étranger en relation avec leurs études que ceux inscrits en sciences et technologie, les écarts varient néanmoins selon les pays. Ils sont négligeables en France et en Espagne (2 et 3 points d'écart) mais beaucoup plus marqués en Finlande, en Autriche et en Allemagne (l'écart est de 10 points ou plus dans ces pays). On observe également une corrélation entre la proportion d'étudiants effectuant un séjour à l'étranger lié aux études et le niveau d'études parental. Plus ce dernier est élevé et plus ce type de séjour est fréquent.

Un fort taux de séjours à l'étranger en relation avec les études ne signifie pas né-

Graphique 9 - Pays d'accueil le plus fréquent des séjours liés aux études (%)



Données non disponibles pour le Royaume-Uni.

Pays participant au programme Eurostudent

Pays et organisme responsable	Année d'enquête	Méthode de collecte	Réponses exploitables
Allemagne Hochschul-Informationssystem	2003	Questionnaire postal	21 060
Autriche Institut für Höhere Studien	2002	Questionnaire postal	3 303
Espagne Departamento de Estructura Económica y Economía de Desarrollo, Universidad Autónoma de Madrid	2003	Face à face	3 267
Finlande Student Research Foundation OTUS	2003	Questionnaire en ligne	4 780
France Observatoire national de la Vie Étudiante	2003	Questionnaire postal	25 385
Irlande Economic and Social Research Institute	2003	Questionnaire postal	3 720
Italie Fondazione Rui	2000	Questionnaire postal	7 501
	2003	Questionnaire téléphonique	5 000
Lettonie Institute of Philosophy and Sociology, University of Latvia	2003	Face à face	994
Pays-Bas ITS, Radboud Universiteit Nijmegen	2003	Questionnaire postal et questionnaire en ligne	9 026
Portugal Centre for Research and Studies in Sociology	2004	Face à face	3 000
Royaume-Uni (Angleterre et Pays de Galles) London South Bank University	2002	Face à face	1 249

Notes

¹Le précédent rapport intitulé *Euro Student, Social and Economic Conditions of Student Life in Europe 2000* a fait l'objet de l'OVE Infos n°4.

²L'enquête menée en Italie en 2003 portait uniquement sur les étudiants inscrits depuis 2000 dans l'enseignement supérieur. Il s'agit donc d'une population jeune dont les conditions de vie ne sont pas strictement comparables à celles observées dans les autres pays. Pour l'Italie, il a donc été choisi de se référer à la précédente enquête réalisée en 2000 auprès d'un échantillon représentatif de l'ensemble des inscrits dans l'enseignement supérieur.

³Les séjours à l'étranger en relation avec les études comprennent les poursuites d'études avec inscription mais aussi les cours de langues, les stages, les activités artistiques ou culturelles, les écoles d'été, les voyages d'études etc.

Retrouvez la totalité des résultats du projet Eurostudent à l'adresse suivante : <http://www.his.de/eurostudent>

Observatoire national de la vie étudiante

6 rue Jean Calvin - BP 49 75222 PARIS Cedex 05

Tel. : 01 55 43 57 92 Fax. : 01 55 43 57 19

Courriel : ove@cnous.fr

En ligne sur www.ove-national.education.fr

Directeur de la publication : Guillaume Houzel

Rédaction : Nadia Amrous, Louis Gruel, Ronan Vourc'h

Maquette : Delphine Roussillon

© OVE 2005 - ISSN : 1638—8542

